

Mode d'emploi - 74 rue Velpeau - 2^{ème} gauche - Antony

Recommandations importantes

- Lors de votre emménagement / déménagement il est de votre responsabilité de veiller à **ne pas endommager les parties communes** et de vérifier que vos livreurs font de même...
- **Penser à couper l'eau quand vous vous partez en vacances** : les robinets de coupure d'eau froide et d'eau chaude se trouvent : 1° dans la salle de bain, sur le coté droit du meuble, en avançant ou en retirant le tiroir, 2° dans la cuisine, sur le coté gauche de l'évier, le long du mur.
Pensez à couper **l'eau froide et l'eau chaude**. Il est recommandé de tester tous les robinets tous les 6 mois au plus.
- **ATTENTION : ne jamais percer les plafonds ou les sols** : risque de fuites dues aux tuyaux de chauffage.
- **Ventilation** intégrée aux montants des fenêtres : Il est important de laisser les ventilations en position ouverte afin de permettre une aération saine des pièces et un taux d'humidité normal évitant tout développement de moisissures.
Les fenêtres de la cuisine et de la SdB comportent une aération dynamique qui se règle automatiquement en fonction du degré d'humidité de la pièce, les fenêtres sur rue comportent une aération avec atténuation de bruit.
- **Baignoire, vasques, lave-main** : ceux-ci sont en « acrylique » et donc **susceptibles de se rayer définitivement** en cas d'utilisation de produits ménagers ou d'éponges abrasifs, ou encore de produits d'entretien comportant des composants agressifs (solvants).
Soyez très vigilants sur l'éponge et les produits utilisés, y compris pour l'anticalcaire. Attention à la cigarette : l'acrylique est une matière fragile au contact de la flamme.
Remplacer la baignoire implique de refaire également le carrelage, le coffrage, les joints et dans certains cas une partie de la plomberie.
- **Vous devez déclarer sans délai à votre assurance** tout dégât des eaux subis ou occasionné.

Autres recommandations

- **Le plan de travail de la cuisine** : celui-ci se nettoie avec une éponge et des produits d'entretien classiques, il résiste aux détergents et à la chaleur jusqu'à 180°.
Soyez très vigilants :
 - ne rien couper sur le plan de travail : celui-ci est sensible aux rayures.
 - éviter l'eau stagnante sur les chants qui « finissent » le plan de travail : entre les 2 plans de travail et sur la face avant et les cotés.
 - veiller à ne pas déposer d'objets très chauds (plats sortant du four, casserole, semelle de fer à repasser), directement sur le plan de travail.
- **Hotte cuisine** : tous les 2 / 3 mois au maximum passez le filtre au lave-vaisselle, et optimisez ainsi le bon fonctionnement de la ventilation.
Appareils de cuisson : attention à ne pas rayer les surfaces vitrées et veiller à nettoyer régulièrement le four. A défaut, nous vous facturerons le remplacement à neuf des appareils.
Evier : l'évier s'entretient avec une huile adaptée.
- **Murs** : nous recommandons l'usage de clous spéciaux de type X qui laissent des trous très fins et s'avèrent facile à retirer sans dégât des murs.
Penser à utiliser des fixations pour cloisons creuses pour les murs qui ont été isolés et doublés avec du placoplâtre : séjour/entrée : mur est coté voisin (mur de droite), chambres : murs extérieurs.



Les murs des cloisons sont pleines (carreaux de plâtre). Quelques murs sont en béton vibré : bon courage !!!

Couleurs des peintures : nous vous recommandons de nous consulter avant de peindre les murs, car nous n'acceptons que des teintes relativement neutres ou classiques (dans le cas contraire, prévoyez la remise en état à la couleur d'origine avant votre départ).

La peinture des carrelages est interdite (remplacement à votre charge).

- **Fenêtres** : entretenir les montants en plastiques avec les produits d'entretiens adaptés. Plusieurs positions pour un confort optimal : 1° basculement 1 vantail de 1 ou 2 cm : une solution d'aération facile et antibuée, 2° basculement 10 cm environ, 3° ouverture pivotante classique.

Ne jamais percer les montants : Il existe des mini tringles à rideau qui se posent sans perçage et tiennent par ressort (en vente au magasin de bricolage à proximité).

- Le **détecteur de fumée** doit émettre un flash lumineux rouge 1 fois par minute. Une fois par mois et après chaque changement de pile (9V Lithium 6LR61, durée de vie 10 ans), ou, il convient de le tester en appuyant quelques secondes sur le bouton Test :
 - le voyant clignote,
 - au bout d'une dizaine de secondes, l'alarme se déclenche,
 - le relâchement du bouton entraîne l'arrêt immédiat de l'alarme.Pour remplacer la pile : tourner le détecteur dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour l'ouvrir).
- **Attention au calcaire** ! sur la robinetterie, l'évier, la baignoire, le pare-douche. Utiliser au moins 1 fois par mois un produit d'entretien adapté. Le vaporisateur **ONYX Spécial Joint anti-moisissures** salle de bain donne d'excellents résultats pour l'entretien des joints côté baignoire.

Adresses et informations utiles

- Local poubelle à gauche de l'entrée en sortant de l'immeuble.
- **Il existe un local à vélo / poussette** au niveau du RdC.
- **Les gardiens** : ✉ gardiens@residence-velpeau.fr ☎ 01 46 66 80 50 horaires affichés au niveau du bureau, *pour récupérer des colis ou le courrier, pour tout besoin lié aux badges d'entrée, signaler un dysfonctionnement, demander la MAJ des panneaux d'affichage et de la signalétique, ménage parties communes, régler des difficultés de voisinage,...*
- **Le syndic** : CREDIT AGRICOLE IMMOBILIER SERVICES ✉ syndic@residence-velpeau.fr *pour les sujets d'entretien ou de travaux, de chauffage, d'eau chaude,...*

Suggestions

- Nous sommes prêts à cofinancer quelques équipements classiques fixés aux murs, afin d'éviter des trous successifs dans les parois. Nous demander notre accord.
Nous sommes prêts également à cofinancer la rénovation des peintures en prenant en charge le coût des produits d'apprêt et de peinture.
- **Signaler sans attendre** au propriétaire toute difficulté et dysfonctionnement.

Bon emménagement !